

## VALORISATION DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE DU 2<sup>E</sup> PLAN DE LUTTE À LA PAUVRETÉ

Lors du second plan de lutte à la pauvreté, une recherche menée par le Centre de recherche sociale appliquée, l'Université du Québec en Outaouais et l'Institut national de recherche scientifique a permis la documentation et l'analyse des processus dans six régions. Une vidéo et cinq fiches thématiques, produites par l'Opération Veille et Soutien Stratégiques, ont été tirées de cette recherche, abordant les principaux apprentissages de la mise en œuvre du second plan de lutte. L'objectif du webinaire est, dans le cadre du troisième plan de lutte à la pauvreté, de miser sur les leçons tirées du plan précédent, sur les thématiques de la gouvernance, de la gestion du FQIS et de l'accompagnement des milieux. Présentations par Amélie Billette, coordonnatrice de l'Opération Veille et Soutien Stratégique, et Lise St-Germain, directrice de recherche au sein Centre de recherche sociale appliquée et professeure en travail social à l'Université du Québec en Outaouais.

### Constats généraux de l'expérience 2010-2015 (PAGSIS – second plan de lutte)

- Une volonté de décentralisation vers les régions a clairement été exprimée à ce moment.
- Il s'en dégage un esprit de co-construction avec les acteurs.
- Les processus régionaux ont fluctué selon trois types de dynamiques : coopérative, conflictuelle ou négociative.
- Les processus régionaux ont fluctué selon deux grandes logiques : *top-down* et horizontale.
- Dans les cas de dynamique conflictuelle, les acteurs avaient mis l'emphase sur les aspects administratifs plutôt que sur les actions.
- Dans le cas de dynamique coopérative, les acteurs avaient mis l'emphase sur le processus même.

### Sur la thématique **Gouvernance** :

- Les Alliances ont permis de sensibiliser les élus à la lutte contre la pauvreté et au rôle des acteurs en développement social et communautaire.
- Il est suggéré de partager le leadership entre le régional et le local dans les cas d'enjeux transversaux et de reconnaître l'autonomie et la spécificité des dynamiques locales.
- On insiste sur l'importance d'être transparent et de clarifier, dès le départ, les critères, orientations, rôles, contributions et processus.
- Il est gagnant de miser sur les structures existantes, avec l'objectif de conserver le capital d'expertises des acteurs et de mobiliser les milieux.
- Les mécaniques doivent être souples et accompagnées de bilans évolutifs.

### Sur la thématique **Gestion du FQIS** :

- Il est important de bien s'approprier le cadre normatif du fonds.
- La demande constante d'innovation peut fragiliser les initiatives. Elle n'assure pas la pérennité des actions déjà existantes et efficaces.
- Il est recommandé de conserver un montant pour l'enveloppe régionale afin de soutenir des enjeux transversaux, même si rien de tel n'est mentionné dans le Guide de mise en œuvre au sujet de la répartition des sommes entre le régional et le local.

### Sur la thématique *Accompagnement des milieux* :

- L'accompagnement a été diversifié et a permis de faire la jonction entre la logique administrative et celle des promoteurs.
- Plusieurs effets positifs de l'accompagnement ont été constatés : mobilisation plus grande des milieux, qualité des outils produits, respect des délais, actions structurantes, correction des iniquités pour les petits territoires, conservation du focus sur les processus, etc.

### ÉCHANGES EN BREF

- Exemple de la Mauricie :
  - Lors de la seconde édition du plan de lutte à la pauvreté, la longueur du processus avait été un irritant important. La prise en compte de l'autonomie des territoires était souhaitée. Le processus de recommandation et d'adoption de l'édition actuelle devrait compter deux étapes plutôt que quatre.
  - La répartition de 10 % pour le régional sera revue légèrement à la hausse.
  - Les CDC et les comités locaux de développement social avaient été mis à contribution lors du second plan de lutte, mais un essoufflement avait été vécu. La circulation efficace des outils à travers les différents milieux nécessite un important travail de communication qui s'avère nécessaire afin de ne pas dédoubler les outils ou les démarches en cours.
- Exemple de Laval :
  - La réflexion s'amorce au sujet de l'accompagnement. En 2010-2015, une agente de la CRÉ assurait l'accompagnement au niveau administratif. Il a été constaté qu'un accompagnement plus personnalisé serait important à prévoir dans le cadre du troisième plan de lutte. Il faudra voir aussi à documenter les actions et les processus. De plus, on souhaite travailler les indicateurs par un processus d'évaluation continu, ce qui s'avère très utile à la production d'un bilan plus complet au bout de cinq ans.
  - Une attention particulière doit être portée sur le fait de ne pas multiplier les rencontres. On doit plutôt tenter de partir de ce qui a déjà été fait afin de maximiser le temps, sans toutefois nuire à la nécessité de bien communiquer pour diminuer les possibles tensions.

### RÉFÉRENCES UTILES

À consulter en ligne au [www.rqds.org/outils/](http://www.rqds.org/outils/)

- [Fiches thématiques de l'OVSS](#)
- [Site web de l'OVSS](#)
- [Site web du CRSA](#)
- [Site web de l'Université du Québec en Outaouais](#)
- [Site web du RQDS](#)

Pour (re)voir le webinaire, [communiquez avec nous](#).